

Notice de sélection pour le Recrutement d'un Consultant Individuel IC/15/BUREAU/2020

Date: 18 Mars 2020

Pays :	République Centrafricaine
Intitulé :	Recrutement d'un (e) Consultant(e) National(e) Spécialiste en stratégie et politique environnementales
Durée de la mission :	45 jours ouvrables étalés sur deux mois
Lieu	Bangui

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier.

Votre proposition devra être reçue au plus tard le **31 Mars 2020**. N'hésitez pas à écrire à l'adresse procurement.cf@undp.org pour toute information complémentaire.

I. CONTEXTE/OBJECTIF

La République Centrafricaine, pays enclavé en Afrique Centrale avec 5 millions d'habitants est aujourd'hui confrontée au même titre que les pays du monde à la problématique de la dégradation de son environnement. Cette situation est exacerbée ces dernières décennies par des variabilités climatiques et la récurrence des crises militaro-politiques qui ont affaibli les efforts du Gouvernement à tous les niveaux et ne lui ont pas permis d'opérationnaliser sa vision stratégique en matière de lutte contre la dégradation des terres, la perte de la biodiversité et de la lutte contre les effets pervers du changement climatique nonobstant l'immense potentialité en termes de ressources naturelles dont dispose le pays.

Malgré ces potentialités, le pays s'est installé dans un cycle de paupérisation continu où plus de 62% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté selon l'Indice de Développement Humain du PNUD (2017). Cette situation entraîne d'énormes pressions sur les ressources naturelles que nous savons très fragiles et est à l'origine de la dégradation accélérée de l'environnement et de la détérioration des conditions socio-économiques des populations. Le constat d'une manière générale est que la biodiversité régresse ; les bassins hydrographiques s'assèchent périodiquement ou connaissent parfois des crues exceptionnelles et des inondations non maîtrisées et d'autres risques de catastrophes telles que la sécheresse et l'augmentation de la température. Par ailleurs, l'ampleur du braconnage et l'exploitation forestière abusive entraînent la réduction drastique des réservoirs des espèces ligneuses et non ligneuses.

De nouveaux défis environnementaux émergent et s'expriment à travers la récurrence des conflits qui occasionnent des déplacements massifs des populations dans la forêt et les aires protégées, y compris l'intrusion de la transhumance dans les aires protégées avec un impact significatif sur la dynamique régressive de la productivité des terres en termes de biomasse, la présence des groupes armés dans certaines régions

du pays marquée par l'exploitation anarchique de certaines ressources naturelles minières à laquelle s'ajoute le phénomène de dégradation des terres des zones minières par les sociétés étrangères, de la détérioration du cadre de vie des populations urbaines et rurales du fait de l'utilisation des produits chimiques dangereux et de la problématique de l'utilisation des sachets plastiques.

Par ailleurs, il convient de souligner que la gestion des questions environnementales est en déphasage par rapport aux défis émergents sus-évoqués et surtout à la situation de post-conflit, de la recherche de la paix et du relèvement économique, de l'insertion socio-professionnelle des jeunes et d'autres groupes vulnérables, de la mise en œuvre du cadre macro-économique de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA), de l'Accord de Khartoum du 6 février 2019 et d'autres défis émergents comme la question de la restauration des terres au regard de l'engagement du pays dans le cadre de l'AFR 100 et du Défi de Bonn et de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) qui prend en compte les questions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Aussi, des risques écologiques caractérisés par des prélèvements des ressources sans rationalité par les groupes armés, l'extension des établissements humains dans les espaces protégés et la création par décrets présidentiels des Coordinations nationales de Désertification et Dégradation des terres, de la Biodiversité et du Changement Climatique sont autant de raisons qui nécessitent l'élaboration de la lettre de politique environnementale nationale. L'analyse de sa cohérence avec les documents de stratégies sectoriels en lien avec l'environnement devrait être au centre de cette réflexion stratégique, y compris la prise en compte des faiblesses d'ordre institutionnel et du niveau d'applicabilité des instruments juridiques environnementaux existants.

II. JUSTIFICATION

L'élaboration de la lettre de politique de l'environnement de la RCA est une priorité du Gouvernement et s'inscrit dans la logique de l'engagement du pays dans le cadre des Objectifs de Développement Durable et des défis émergents en matière environnementale.

Ce Document stratégique doit répondre à un certain nombre de principes directifs, fixés par le Gouvernement pour assurer une cohérence dans sa conception. Ainsi, les principes retenus pour élaborer cette stratégie sont les suivants :

- Le Document devra être en conformité avec les bonnes pratiques internationales, et reprendre à minima les défis sur lesquels la RCA s'est engagée en matière de développement durable, à savoir l'anticipation des effets du changement climatique, la lutte contre la désertification, la préservation des eaux et des terres et la protection de la biodiversité de façon générale ;
- Le Document intégrera les principes de la loi cadre sur l'environnement ainsi que les principes majeurs du développement durable, à savoir : l'intégration, la territorialité, la solidarité, la précaution, la prévention, la subsidiarité, la responsabilité et la participation ;
- Le Document devra décrire un processus continu d'engagement des différentes parties prenantes à atteindre des objectifs communs qui contribuent à répondre à des enjeux clés en matière de développement durable ;
- Le Document se voudra opérationnel (et intégrateur) en s'appuyant sur les stratégies, les plans et les programmes en cours de mise en œuvre. La stratégie ne devra, en aucun cas, être en rupture avec les choix de développement opérés par la RCA, notamment à travers RCPCA.

Un tel exercice nécessite le recrutement d'un consultant national, spécialisé dans la planification stratégique. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), agence onusienne de développement appuiera stratégiquement le Ministère en charge de l'environnement dans le processus du recrutement du consultant national puisqu'il ne dispose pas de compétences à l'interne pour élaborer un tel document. La

dotation dudit département en lettre de politique en matière environnementale renforcera sa mission régaliennne dans le cadre de la police environnementale. Il permettra également de rendre opérationnel le Plan National d'Action Environnemental (PNAE) et le code de l'environnement. Il serait également souhaitable pour cet exercice de tenir compte des résultats de l'évaluation des besoins en renforcement des capacités institutionnelles et systémiques dans le cadre du processus de l'Auto-évaluation Nationale des Capacités à Renforcer (ANCR) conduite par le PNUD en 2008. Il permettra de corriger les faiblesses institutionnelles et systémiques dans l'optique d'inverser les tendances au regard des défis environnementaux émergents sus-évoqués et de s'inscrire dans une perspective de l'atteinte des objectifs de développement durable. Il permettra également de renforcer les capacités institutionnelles existantes et d'améliorer les outils de planification et d'aménagement du territoire.

L'analyse des forces et des faiblesses des cadres de planification sectorielles en lien avec l'environnement pourraient orienter la définition des pistes de réflexions stratégiques qui pourront enrichir les grandes priorités programmatiques nationales qui vont être prises en compte dans le processus d'élaboration de ladite lettre de politique, pour laquelle le PNUD procède au présent recrutement d'un/une consultant(e) national(e). Ledit processus définira les axes d'intervention stratégiques ciblés qui tiendront compte du contexte du pays et des aspirations des groupes vulnérables pour une réelle mise en œuvre des politiques environnementales en Centrafrique.

Il serait nécessaire de procéder à chaque fois que de besoins à une évaluation des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans le cadre de l'opérationnalisation de ladite lettre. Elle pourra dégager également les perspectives et les défis nouveaux et émergents dans ce domaine ainsi que la vision des différentes catégories d'acteurs sur les questions liées à l'économie verte et à la gouvernance des ressources naturelles pour un développement durable.

III. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision directe de la Représentante Résidente et en lien direct avec la Représentante Résidente adjointe au Programme, la Chargée de Programme Environnement et Développement Durable et la Directrice Générale de l'Environnement, le(a) consultant(e) national(e) a pour mission d'élaborer la lettre de politique en matière de l'Environnement ainsi que sa Loi d'orientation. Il s'agit pour cet exercice d'intégrer les priorités du RCPCA, les piliers 2 et 3 et ses axes stratégiques en lien avec les secteurs productifs qui subissent de plein fouet les effets du changement climatique. Il convient aussi de prendre en compte d'autres cadres de planifications stratégiques à savoir la CDN, le Plan Opérationnel Stratégique au Changement Climatique (POS-CC), le Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN-LCD), la Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Diversité Biologique (SNPA-DB), y compris la prise en compte des thématiques émergentes telles que : la restauration des forêts et des paysages, les déchets dangereux, le Programme pays du Fonds Vert pour le Climat, le Fonds bleu du bassin du Congo et les objectifs d'Aichi du Défi de Bonn. De manière spécifique, le(a) consultant(e) national(e) aura pour tâches de :

- Collecter et analyser les documents de planification stratégiques existants en lien avec la protection de l'environnement ;
- Analyser l'état des lieux de l'environnement et du développement durable en RCA et des principales tendances de développement durable sur la base des indicateurs existants ;
- Analyser les atouts, faiblesses, opportunités et Menaces de l'environnement et du développement durable ;
- Elaborer une vision stratégique et les axes d'intervention opérationnels en matière de l'environnement et du développement durable selon une méthodologie participative et inclusive, veiller à la prise en compte de la dimension genre et en considérant les prévisions du changement climatique ;
- Définir avec les parties prenantes au niveau central et décentralisé les priorités nationales de lutte contre la dégradation de l'environnement, les prioriser et les hiérarchiser ;
- Présenter et défendre le draft 0 de la lettre de politique de l'environnement au Comité Technique de Relecture (CTR) ;

- Recueillir et intégrer les amendements des travaux du CTR dans la lettre de politique environnementale ;
- Proposition de modalités de suivi et de mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable ;
- Produire la version consolidée et semi-finalisée de la lettre de politique environnementale ;
- Présenter la lettre de politique en matière environnementale au CTR au cours d'un atelier national pour validation ;
- Recueillir et intégrer les amendements recueillis pendant l'atelier national de validation ;
- Finaliser la lettre de politique au Ministre de l'environnement et du Développement Durable.

Résultats attendus :

- Une note méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris la compréhension de la mission, les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat est disponible ;
- Une note portant sur l'analyse de l'état des lieux de l'environnement et du développement durable en RCA et des principales tendances de développement durable sur la base des indicateurs existants, les atouts, faiblesses, opportunités et Menaces de l'environnement et du développement durable, la vision es axes stratégiques permettant de rendre opérationnelle la politique environnementale ainsi que sur la priorisation et la hiérarchisation des parties prenantes au niveau central et décentralisé ainsi que les priorités nationales de lutte contre la dégradation de l'environnement est disponible ;
- Le draft 0 de la lettre de politique de l'environnement est disponible ;
- La version consolidée et semi-finalisée de la lettre de politique environnementale pregnant en compte les amendements des travaux du CTR est disponible ;
- La version finale validée de la lettre de politique de l'environnement intégrant les contributions (commentaires, remarques, amendements) issues de l'atelier national de validation est disponible.

Méthodologie

Le(la) Consultant(e) national(e) conduira la mission en usant de la revue du fonds documentaire disponible. Il/elle consultera en profondeur, à travers les rencontres et les entretiens, les acteurs concernés (publics, secteur privé, société civile), les partenaires, et les personnes ressources, en particulier les échanges avec le Comité Technique de Relecture.

Par ailleurs, le/la consultant(e) national(e) mènera les travaux en étroite collaboration avec principalement la Directrice Générale de l'Environnement et les cadres du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Le Bureau Pays du PNUD en RCA assurera le contrôle-qualité de tous les produits de la mission, en lien avec la Directrice Générale de l'Environnement.

IV. COMPETENCES

Corporate :

- Démontre l'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

Technique :

- Exécuter de façon efficace et efficiente les activités visant l'atteinte du résultat escompté ;
- Être motivé et démontrer une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
- Être capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps et de travailler sous pression et sans préavis ;
- Être familier avec la formulation et la rédaction de documents de politique et stratégie nationale ;

- Avoir des connaissances et/ou expertise sur le système des Nations Unis et le PNUD ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques nationales, des accords multilatéraux et autres conventions internationales en matière d'environnement ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication écrite et orale.

Communication : Excellentes compétences rédactionnelles et de communications orales.

Professionalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel.

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Education :

- Diplôme d'études supérieures (minimum de Master 2) en planification stratégique et/ou en gestion des ressources naturelles, gestion de l'environnement ou équivalent.

Expériences professionnelles :

- Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins 5 ans dans l'élaboration des documents stratégiques et de politiques nationales ;
- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales internationales ;
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'une aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ;
- Bonne capacité rédactionnelle en français et en anglais ;
- Bonne capacité communicationnelle ;
- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail dans le respect des délais ;
- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, d'autres partenaires nationaux et internationaux

Langue :

- Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Familiarité avec l'anglais est un atout.

Informatique : maîtrise des logiciels sous Office.

VI. DOSSIER DE SOUMISSION

Une proposition technique incluant :

- Une lettre de motivation adressée à la Représentante Résidente du PNUD en RCA ;
- Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

Une offre financière incluant : les honoraires du/de la consultant(e), précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

VII. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Diplôme d'études supérieures (minimum de Master 2) en planification stratégique et/ou en gestion des ressources naturelles, gestion de l'environnement ou équivalent	20
• Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en matière d'élaboration des documents stratégiques et de politique nationale ; • Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment, la mise en place de stratégies et politiques nationales ; • Avoir une expérience en gestion des politiques et projets environnementaux ; • Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction de documents de portée nationale en fournissant un ou deux références de documents similaires rédigés. • Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;	80
Capacités linguistiques • Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) ; • Familiarité avec l'anglais.	
Total note technique	100
Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.	
Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.	
Le marché ou le contrat sera attribué au (à la) Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;	
<i>Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30</i>	
N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.	
Eligibilité pour l'évaluation technique • Diplôme d'études supérieures (minimum de Master 2) en planification stratégique et/ou en gestion des ressources naturelles, gestion de l'environnement ;	

- Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment, la mise en place de stratégies et politiques nationales ;
- Avoir une expérience en gestion des politiques et projets en matière d'environnement.

Notation de l'offre technique (100 points)

- Avoir un diplôme d'études supérieures (minimum de Master 2) en planification stratégique et/ou en gestion des ressources naturelles, gestion de l'environnement ou équivalent (20 pts)
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en matière d'élaboration des politiques de développement national en particulier des documents stratégiques de portée nationale en matière d'environnement (20 pts)
- Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction des documents de politique de portée nationale et d'expériences dans le processus de la rédaction des documents de politiques nationale en matière d'environnement. (15 pts)
- Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment, la mise en place de stratégies et politiques nationales (15 pts)
- Avoir une expérience en gestion des politiques et projets en matière d'environnement (15 pts)
- Niveau de compréhension de la mission par le consultant /Cohérence de la proposition du consultant par rapport aux TdRs de la mission (15 pts)

Mode de paiement	Le tarif journalier doit être "tout - inclus" ¹ et une feuille de temps de travail doit être soumise par le consultant, dûment approuvée par le superviseur du consultant, qui doit servir de base pour le paiement des frais.		
	Par Heure	Monnaie	Montant
	Par jour - Oui	Monnaie	Montant
	Par semaine	Monnaie	Montant
	Les modes de paiement seront les suivants : • 15% à la remise de l'approche méthodologique (y compris le plan de travail détaillé et le calendrier de la mission) • 15% à la remise de la note portant sur la priorisation et la hiérarchisation des parties prenantes au niveau central et décentralisé ainsi que les priorités nationales de lutte contre la dégradation de l'environnement • 20% à la remise du draft 0 de la lettre de politique de l'environnement est disponible. • 20% à la remise de la version consolidée et semi-finalisée de la lettre de politique environnementale prenant en compte les amendements des travaux du CTR • 30 % à la remise de la version finale validée de la lettre de politique de l'environnement intégrant les contributions (commentaires, remarques, amendements) issues de l'atelier national de validation. Temps requis pour l'exécution des demandes de paiement L'exécution des demandes de paiements sera assujettie à l'examen et l'approbation des livrables par le(s) superviseur (s) affecté(s) au projet dans les 30 jours.		

¹ Tout - inclus implique que tous les coûts (frais professionnels, les assurances, le transport local, les communications, les consommables, etc.) qui pourraient être encourus par le consultant sont déjà pris en compte dans le montant final présenté dans la proposition.